



NOVEMBRE 2016

LA LOI C-27 NOUS CONCERNE-T-ELLE ?

La Loi C-27 sur les normes de prestation de pension n'a pas d'effet direct sur les membres du Syndicat des agents correctionnels du Canada (UCCO-SACC-CSN) et ne modifiera pas notre régime de retraite à prestations déterminées actuel. L'adoption de cette nouvelle mesure législative permet aux sociétés de la Couronne et aux employeurs du secteur privé fédéral de se retirer des régimes de retraite à prestations déterminées établis par la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension. Le régime de retraite des agents correctionnels n'est pas régi par cette loi; elle ne nous concerne pas en tant que membres de la fonction publique. Notre régime de retraite est régi par les dispositions de la Loi sur la pension et demeure un régime de retraite à prestations déterminées. Ceci étant dit, UCCO-SACC-CSN, comme d'autres syndicats de la fonction publique, dénonce la Loi C-27, qui permettrait aux employeurs fédéraux de se retirer des régimes de retraite à prestations déterminées, au détriment de groupes assujettis à la Loi sur les normes de prestation de pension.

Nous devons être particulièrement vigilants et nous assurer que le gouvernement ne s'engage pas dans cette voie en ce qui a trait à notre régime de retraite. Cette façon de faire est contraire aux prétentions d'un gouvernement qui se targuait d'accorder de l'importance à la bonification des régimes de retraite pendant sa campagne électorale. La Loi C-27 est de nature rétrograde, mais elle n'a pas d'effet sur nous.



NOVEMBER 2016

DOES BILL C-27 AFFECT US?

Bill C-27, regarding the Pension Benefits Standard Act does not have a direct impact on UCCO-SACC-CSN members and will not change our current defined pension benefits plan. This newly introduced piece of legislation enables Crown Corporations and federal private sector employers to back out of defined benefit pension contributions under the Pension Benefits Standards Act (1985). As we are part of the Public Service, the pension plan for Correctional Officers does not fall under this Act. Our pension plan is governed by regulations within the Superannuation Act and continues to be a defined benefit. That being said, UCCO-SACC-CSN denounces this bill, along with other public sector unions, that would allow federal employers to opt out of defined benefit pension plans for those groups who fall under the Pension Benefits Standards Act.

We will need to be vigilant and ensure the government does not make an attempt to move in this direction with respect to our pension. It hardly falls in line with a government that touted the importance of enhancing pension benefits during the election campaign. Bill C-27 is regressive in nature but does not impact us.